

*Niger, le campement
de la colonne Mouret
en décembre 1908.
© Roger&Viollet*



Le Soudan français

**de grandes
raretés
et une histoire
complexe**



En marge de l'article sur le Soudan anglo-égyptien, découvrons le Soudan français dont les deux premiers timbres sont de grandes raretés. Les frontières évolutives de cet immense territoire réservent beaucoup de joies aux philatélistes, car il demeure encore aujourd'hui à défricher.

L'histoire du Soudan français débute au Sénégal à partir duquel sont menées de nombreuses expéditions militaires vers l'Est. C'est en 1659 que démarre la présence française au Sénégal lorsque qu'un dénommé Caulier fonde la ville de Saint-Louis sur une petite île à l'embouchure du fleuve éponyme. ●●●

●●● L'économie tenait à l'origine uniquement sur la traite des esclaves et l'autre voie de développement allait, dans un premier temps, reposer sur le commerce des arachides dont l'exploitation était hors de la zone d'influence française. Il devenait nécessaire d'explorer et coloniser l'intérieur des terres fort peu connues et empreintes de mystères. Si l'on ajoute la crainte de se faire doubler par les Anglais présents en Sierra Leone, tous les ingrédients étaient réunis pour susciter une politique d'expansion militaire sans précédent dans nos colonies. Ce sera Faïdherbe – bien connu des philatélistes par la fameuse série dont il sera question – qui en sera le principal initiateur. Faïdherbe n'a pas la réputation d'être un homme commode mais il a ces belles qualités d'être imaginatif et accrocheur. Ce natif de Lille et polytechnicien fut gouverneur du Sénégal à deux reprises de 1854 à 1861 et de 1863 à

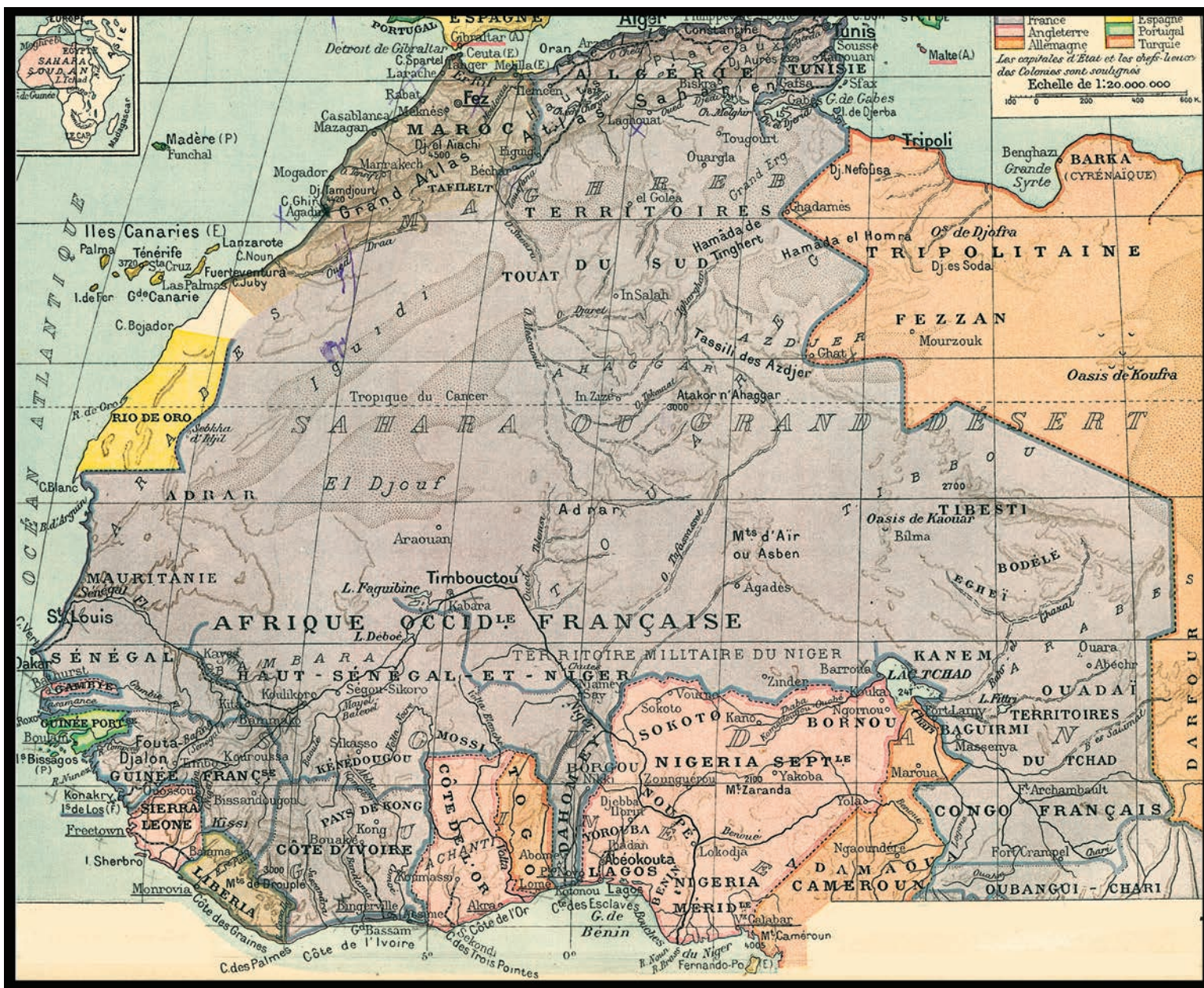
Les militaires bénéficiaient en partie de la franchise postale.



1865. Son souhait de développer la présence française se heurta assez rapidement aux États islamiques du Soudan occidental. La voie militaire sera donc privilégiée, à l'instar de ce qui s'était déjà produit en Algérie où du reste il avait

L'Afrique-Occidentale française vers 1910. On remarquera, outre la localisation des principales places, l'étendue du Haut-Sénégal et Niger et le territoire militaire.

déjà servi. Faïdherbe conçut tout dans les moindres détails y compris le superbe uniforme des tirailleurs sénégalais ! Le déclin de l'Empire puis la défaite de Sedan en 1870 mettait en veilleuse le développement de la France en Afrique occidentale amorcé par Faïdherbe. Il faut attendre 1876 et l'arrivée du marin Brière de l'Isle comme gouverneur du Sénégal pour relancer les conquêtes. ●●●



Repères philatéliques

Le Soudan utilise dans un premier temps les timbres des colonies générales pour ensuite faire référence à la colonie dont le nom variera.

Emission du 12 avril 1894 :

On utilise les timbres des colonies de 1881 avec une surcharge « SOUDAN F^{ais}/0.15 » ou 0,25.

Emissions de mai 1894 et décembre 1900 :

La légende « SOUDAN FRANÇAIS » figure dans le cartouche.

1902 :

Le Soudan français prend le nom de Sénégambie et Niger et apparaissent des timbres spécifiques en 1903. Cette dénomination aura cours entre le 1^{er} octobre 1902 et le 18 octobre 1904.

1906 :

Nouveau changement de nom et figure sur les timbres la mention « HAUT-SENEGAL NIGER ».

1920 :

Réapparition des timbres avec la mention « SOUDAN FRANÇAIS ».

1944 :

Les timbres spécifiques au Soudan français disparaissent.

Les différentes émissions

Les timbres de la première période (1894-1902)

Emission d'avril 1894

On utilise les timbres des colonies françaises que l'on surcharge. C'est un arrêté du 12 avril 1894 qui autorise, en raison d'une insuffisance d'approvisionnement de timbres à 15 et 25 centimes, à transformer :

- 1 000 timbres de 75 centimes en 15 centimes
- 950 timbres à 1 franc en 25 centimes.

La surcharge a été lithographiée à Bamako par groupe de 50. Pour chacune des surcharges, il existe trois types qui se distinguent par la longueur de la barre et la position du « F » par rapport au chiffre 5.

Ces deux timbres cotent chez Yvert & Tellier respectivement 4 200 et 4 600 € (4 250 et 4 500 € chez Cérès).



Une belle impression de la fameuse surcharge dans une marge.



Superbe pli de la Maison Behr avec les deux premiers timbres.

Un Alphonse Dubois avant la création des timbres spécifiques.

Repères historiques :

1659 : Installation des Français à Saint-Louis (Sénégal).

1880 : Création du Haut-Sénégal sous l'autorité militaire française, laquelle dépend du gouverneur du Sénégal.

1890 : Le Haut-Sénégal prend le nom de Soudan français.

1892 : Le Soudan relève du gouvernement français.

1893 : L'administration civile remplace les militaires mais le Soudan demeure sous l'autorité d'un militaire rapportant au pouvoir civil.

1895 : Création de l'Afrique-Occidentale française dans laquelle figurera le Soudan. Bakel et une partie de Bombouk sont transférées au Sénégal et Faranah à la Guinée.

1899 : Beyla, Dinguiraye, Kankan, Kissidougou, Kouroussa et Siguiri sont transférées à la Guinée. Bouna, Kong et Odiéne reviennent à la Côte-d'Ivoire et Koala (Gourma) et Say au Dahomey lesquelles repartiront au Soudan en 1900. Création du Haut-Sénégal et Niger.

1902 : Le Soudan prend le nom de Sénégambie et Niger.

1904 : Nouveau changement de nom, la Sénégambie et Niger devient le Haut-Sénégal et Niger.

1909 : Création d'une frontière entre le Haut-Sénégal et Niger, et le Dahomey.

1919 : La colonie de Haute-Volta est détachée du Haut-Sénégal et Niger.

1920 : Le Haut-Sénégal et Niger prend le nom de Soudan français. Bobo Dioulasso, Gaoua, Kaya et la partie est de Dedougou, Koudougou, Ouayadougou et Tenkodogo sont ajoutés à la Côte-d'Ivoire.

1922 : Le Niger devient une colonie.

1932 : Disparition de la Haute-Volta dont le territoire est réparti entre la Côte-d'Ivoire, le Niger et le Soudan français.

1937 : Le Niger s'agrandit avec Fada et une grande partie de Dori. Le Soudan français récupère Ouahigouya, l'ouest de Dedougou et une part de Dori.

1947 : La Haute-Volta est reconstituée.

1956 : Autonomie du Soudan français.

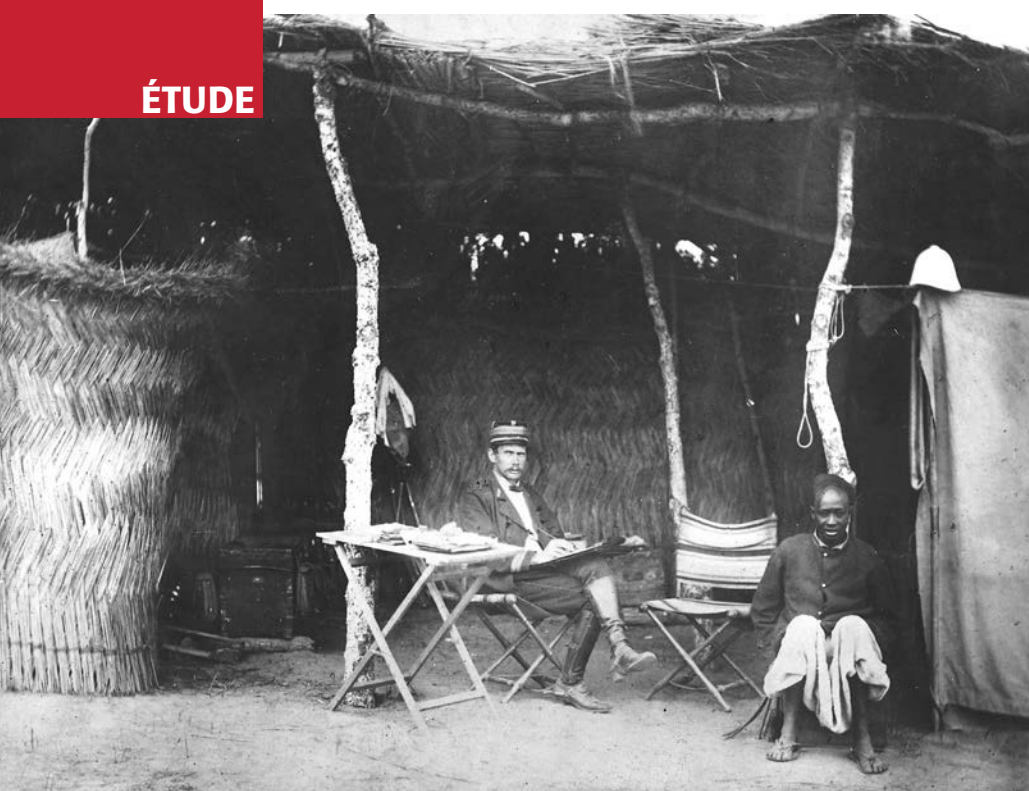
1958 : Création de la République soudanaise.

1959 : Le Soudan forme avec le Sénégal la fédération du Mali.

1960 : Le Sénégal rompt avec le Soudan. L'ancien Soudan français prend le nom de République du Mali.



En août 1894, les timbres viennent à manquer et les plis sont affranchis en numéraire.



La colonel Borgnis-Desbordes à Bamako en 1883.
© Roger&Viollet

● ● ●
Emission de mai 1894



1 (1901) pour toutes les valeurs.
La série est cotée 32,15 €.

La seconde période avec les timbres de la Sénégambie et Niger



Toujours des types *Groupe* mais cette fois la légende du timbre indique « SENEGAMBIE ET NIGER ». Elle figure en rouge ou en rose sur les 1, 5, 15, 25, 75 c et 1 F et en bleu pour les autres. Cette émission qui comporte 13 valeurs est aussi connue pour sa variété avec l'absence d'accent sur le premier « E » de Sénégambie.
Millésimes :
3 (1903) pour l'ensemble des valeurs et 5 (1905) pour les 5 et 10 centimes.
Cette série cote 284 €.

Ce sont les types *Groupe* qui entrent en piste avec dans le cartouche la mention « SOUDAN FRANÇAIS » figurant en rouge ou en bleu. Les 13 valeurs que constitue cette émission comportent le millésime 4 (1894).



L'ensemble de la série est coté 275,90 € neuf avec charnières chez Yvert & Tellier.

Emission de décembre 1900

On utilise toujours les types *Groupe*, la légende figurant en bleu sur le 10 centimes et en rouge ou en rose sur les 3 autres valeurs qui composent cette émission. Millésimes :
0 (1900) pour toutes les valeurs à l'exception du 10 c.



● ● ● Il sera maintenu à son poste jusqu'en 1881. L'infanterie de marine n'était pas alors un corps prestigieux. Bien qu'il fut en réalité d'une redoutable efficacité, ses détracteurs le qualifiaient de « service Cendrillon des armées françaises » ou encore de « ramassis de voyous ». La fascination qu'exerçait ce qui allait devenir une grande partie de la future Afrique-Occidentale française chez les militaires engendrait toute sorte de fantasmes chez des farfelus ou intellectuels n'ayant jamais quitté Paris. Parmi les différents projets figurait celui d'inonder le Sahara pour en faire une mer intérieure. On attend toujours.

Le gouvernement Freycinet en 1879 accélère le processus d'expansion vers l'intérieur. Ce dernier confie à son allié et ami l'amiral Jauréguiberry, le ministre de la Marine et des Colonies. L'amiral n'est autre qu'un successeur de Faidherbe au poste de gouverneur du Sénégal. Freycinet – encore un polytechnicien – croit dans les vertus de la science, des techniques et de l'industrie. C'est aussi un ardent partisan des chemins de fer : « C'est par les voies de communication que la civilisation s'étend et se fixe le plus sûrement ». Porté sur les colonies, il joue un rôle actif en faveur du Soudan français. Le tandem Freycinet-Jauréguiberry parvient à convaincre la classe politique du bienfait d'une politique expansionniste au Sénégal et au Soudan assurant par là même un financement. En 1880, l'expansion coloniale devient totalement du ressort de l'Etat et de l'armée alors qu'elle était autrefois confiée à des explorateurs, marchands et aventuriers en tous genres.

Jauréguiberry charge Gallieni d'étudier l'itinéraire et d'établir une liaison ferroviaire du Sénégal vers le Niger. Issu de Saint-Cyr, il avait déjà connu la guerre de 1870 où il avait été fait prisonnier. Celui qui deviendra l'organisateur de l'opération des taxis de la Marne lors de la Première Guerre, séjournera à plusieurs reprises au Soudan français aux côtés de Brière de l'Isle. Il jouera un rôle remarquable dans le développement du rail. La mission de Gallieni ne sera pas de tout repos et il sera même pris en otage durant de longs mois. Le Soudan au XIX^e siècle fait en effet l'objet de nombreuses djihads afin de

propager l'islam dans la région et de créer des Etats islamiques. Parmi les acteurs de ces guerres saintes se trouve El-Hadj Omar qui est à l'origine de la fondation du royaume des Toucouleurs, dont le fils Ahmadou aura maille à partir avec les troupes françaises qui le délogeront au moyen d'une canonniers. La concrétisation de toutes ces avancées sera donc la mise sous tutelle militaire du Soudan français.

Comme il se doit, on nomme un militaire, le lieutenant-colonel Gustave Borgnis-Desbordes qui prend le commandement supérieur du Haut-Fleuve avec l'autorité sur tout ce qui relève du Haut-Sénégal. Borgnis-Desbordes, à la différence d'un Lyautey ou d'un Gallieni, est un combattant dans l'âme et pour lui, les problèmes ne peuvent se résoudre que par la manière militaire ! C'est ainsi qu'entre 1880 et 1883, il lance pas moins de trois campagnes. Il faut dire qu'en face de lui se dressent des chefs locaux qui n'apprécient pas les avancées françaises.

Samori fait partie de ceux-là. Figure légendaire de ces djihads, il est décrit par les Français comme un personnage cruel. On le surnommait à l'origine « Samori le Sanglant ». C'est très réducteur car l'homme est en autres choses un excellent stratège. Les surnoms se firent ensuite plus flatteurs avec le « Bonaparte du Soudan » ou encore le « Vercingétorix africain » ! Son royaume vit le jour dans les années 1870 fort de 300 000 sujets pour disparaître en 1898 lorsqu'il fut capturé à l'aube alors qu'il lisait le Coran sous un arbre. A noter que son petit-fils, Sékou Touré, deviendra président de la Guinée.

La convention anglo-française du 5 août 1890 marque une étape importante pour le Soudan français car elle confère à la France une zone d'influence exclusive sur le Sahara central jusqu'au Niger et au lac Tchad. Par un décret en date du 18 août 1890, l'administration du Soudan français est détachée presque complètement du Sénégal et son siège est fixé à Kayes. Un rapport ministériel de cette époque décrit bien ce que recouvre alors le Soudan français : « La région qui s'étend entre nos possessions de la Sénégambie et le Niger, et qui a pris successivement la dénomination de Haut-Sénégal et de Soudan français, n'était

La troisième période : Haut Sénégal et Niger

Emission de 1906-08



Les types *Groupe* sont remplacés par les types *Faidherbe* (1 à 15 centimes), *Palmiers* (20 à 75 centimes) et *Ballay* (1 F à 5 F).



Il existe une variété avec l'absence d'accent sur le premier « E » de Sénégal.

Emission de 1914

16 valeurs composent cette superbe série dont les 10 et 25 centimes ont été émis



occupée, en 1881, époque de la première occupation, que par une ligne de postes reliant les deux fleuves, de Kayes à Bamako. Depuis lors, notre domination s'est successivement étendue sur les contrées environnantes, et nous possédons aujourd'hui entre le Sénégal et le Niger, ainsi que sur la rive droite de ce dernier fleuve, un vaste domaine, qu'il importe d'organiser et de développer. Nos possessions du Soudan relèvent actuellement, au point de vue politique, administratif et militaire, du gouverneur du Sénégal, représenté par un officier d'infanterie ou d'artillerie de



en carnets. A noter que les 5 et 10 centimes existent sur papier couché. Toutes ces valeurs existent aussi en non dentelés, à l'exception des 20 et 35 c.

Emission d'avril 1915

On émet un timbre de bienfaisance au profit de la Croix-Rouge. On utilise pour ce faire le 10 centimes de l'émission de 1914. La surcharge est imprimée à Paris par feuilles de 75.



Emission de 1917

Il s'agit d'une valeur complémentaire au type de 1914. A noter qu'on le trouve également sur papier couché.

Timbres-taxe Emission de 1906



On utilise le timbre de l'Afrique-Occidentale française avec la légende « Ht Sénégal-Niger ».

Millésimes :

6 (1906) pour l'ensemble de ces 7 valeurs. La série cote 115 €. ●●●

marine, qui prend le titre de commandant supérieur. Or il n'est pas douteux qu'étant placé à une distance considérable de Saint-Louis et sans communication régulière avec le chef-lieu de la colonie pendant la saison sèche, le commandant supérieur ne soit obligé le plus souvent d'agir sous sa propre responsabilité et en dehors de l'action directe du gouverneur ». Ce rapport fut suivi par un décret qui précise : « Art. 1. - Un commandant supérieur est spécialement chargé, sous l'autorité du gouverneur du Sénégal, de l'administration du Soudan français. ●●●



Emission de 1915



Cette fois-ci, c'est un nouveau type commun à plusieurs colonies qui apparaît. On dénombre 8 valeurs pour cette série qui cote 19,80 €.

Millésimes :

4 (1914) pour l'ensemble des valeurs.

La quatrième période :

Soudan, le retour



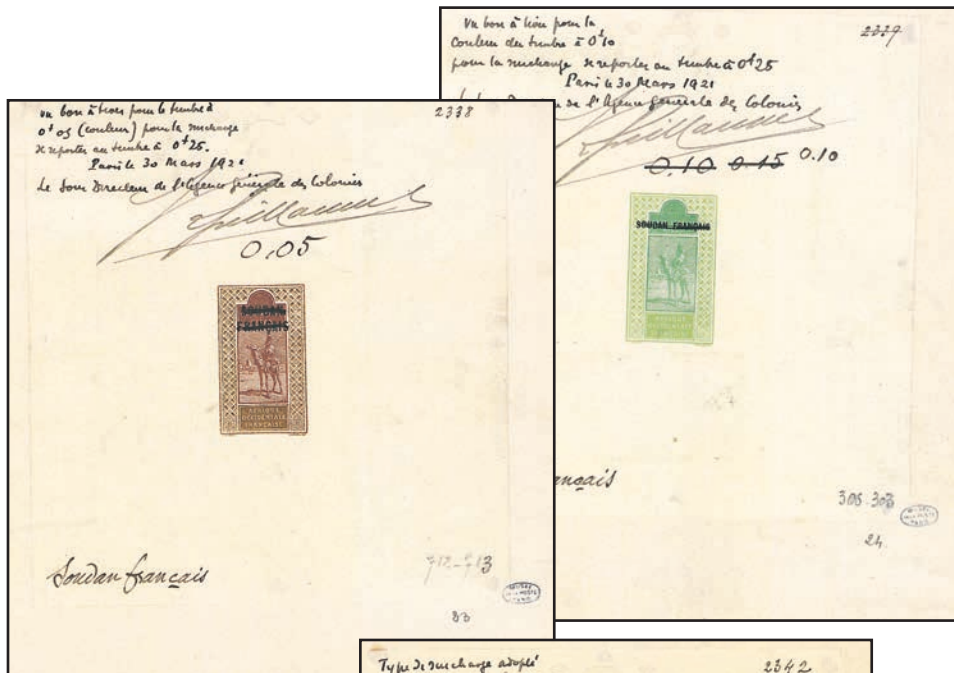
Emission de décembre 1921

On utilise les timbres du Haut-Sénégal et Niger de 1914 que l'on surcharge en noir. La surcharge est imprimée à Paris par feuilles de 75. Parmi les 17 valeurs composant cette

émission, le 25 centimes a été émis en carnets de 20 timbres.

Variétés :

On trouve notamment l'absence de cédille sur les 2, 4 et 20 centimes, une surcharge renversée sur le 2 centimes, l'absence de surcharge (2, 5, 25 et 50 centimes).



Préalablement à la réalisation de la série de 1921, on effectue quelques essais de surcharges. Le premier, sur une ligne, n'est pas bien visible car les caractères sont trop petits.

Sur le second, la surcharge « SOUDAN FRANÇAIS » est sur deux lignes groupées dans le haut du timbre. Bien que plus lisible, il n'est pas retenu. Ce sera finalement la version avec les mentions « SOUDAN » en haut et « FRANÇAIS » en bas qui sera choisie.

© Musée de La Poste.



●●● Art. 2. - Il correspond directement avec le sous-secrétaire d'Etat des colonies pour les diverses parties du service, (...)

Art. 3. - Le commandant supérieur exerce dans le Soudan les pouvoirs administratifs et financiers dévolus au gouverneur du Sénégal par les décrets et règlements en vigueur.

Le siège de sa résidence est à Kayes ».

Le Soudan français s'étend à cette époque du Haut-Sénégal jusqu'au lac Tchad. Les dirigeants politiques français laissèrent presque carte blanche à leurs hommes sur le terrain. Chasse gardée de l'infanterie de marine, les chefs locaux ont été durant cette période très ambitieux n'hésitant pas à faire usage de la force sans toutefois essayer beaucoup de pertes. Ces hommes livrés à eux-mêmes, indépendants des politiques dans les faits, ont suscité les interrogations régulières de la presse qui évoquait un « pouvoir occulte » au Soudan. Certains de ces militaires qui combattirent des

Ahmadou et autre Samori devinrent de célèbres maréchaux et généraux lors de la Première Guerre mondiale.

Voici rapidement résumé l'état des lieux peu de temps avant l'arrivée des premiers timbres spécifiques.

Les numéros 1 et 2 du Soudan posent toujours question

Dans les années 1880-90, le courrier du Soudan est essentiellement d'origine militaire. Son acheminement ne donne guère satisfaction. Ainsi Borgnis-Desbordes qui n'avait pas la réputation d'être un mou se plaint par des sous-entendus de sa lenteur, comme en témoigne l'extrait d'une lettre qu'il adresse de Médine en novembre 1880. « Le courrier parti de Bafoulabé le 10 décembre va passer à Médine demain pour partir le même jour. C'est un courrier piéton, le seul possible en ce pays, et il lui

faut 25 jours pour aller à Saint-Louis ». Pratiquement à la même époque au Soudan anglo-égyptien, le Mahdi avait trouvé la recette avec sa poste à dos de chameau. Quant au courrier partant de France pour le Soudan français, il pouvait mettre deux mois avant d'arriver à destination. La préoccupation à l'époque était moins le service postal que la mise en place d'un réseau télégraphique. Le courrier militaire n'a pas favorisé l'emploi de timbres des colonies générales. De mars 1892 au 1^{er} avril 1905, les soldats en mission vont bénéficier de la franchise militaire. Ce n'était semble-t-il pas le cas en revanche pour les plis recommandés. Quoiqu'il en soit, les lettres affranchies d'Alphée Dubois restent rares.

C'est l'insuffisance des timbres à 15 et 25 centimes qui engendre pour la première fois une référence au Soudan français sur les timbres. Une émission au type *Groupe* était prévue pour le Soudan mais elle devait être prête à Paris en mai 1894 pour parvenir à Kayes au Soudan fin août de la même année. Compte tenu de ce qui précède, on jugea inutile de se réapprovisionner en *Alphée Dubois*. Par un arrêté du 12 avril 1894 M. Grodet gouverneur du Soudan français fait surcharger les timbres à 75 centimes et 1 franc. Sur la surcharge est inscrit « SOUDAN FAÏS / 0.25 » ou « 0.15 ». Les quantités sont dérisoires : seulement 1 000 timbres pour le 0,15 sur 75 centimes rose et 950 pour le 0,25 sur 1 franc olive. Ces timbres – pratiquement introuvables aujourd'hui – sont totalement sous cotés : 4 250 € pour le premier et 4 500 pour le second ! Les timbres sur lettres sont cotés à un niveau encore inférieur et on ne peut que s'en étonner car les timbres sur lettres demeurent la meilleure garantie qu'ils soient authentiques. A la lecture de différents bulletins que nous a fournis fort aimablement la Col.Fra, il apparaît en effet que les militaires chargés du service des postes ont fidèlement respecté la consigne qui était de ne délivrer aucun timbre au guichet et d'affranchir eux-mêmes les lettres qui leur étaient proposées. Quelques exemplaires neufs ont bien été adressés à Paris comme le relate Maury dans *Le collectionneur de timbres-poste* de mai 1894. Très, très rares, ils le sont, ces premiers timbres du Soudan français. Comment expliquer alors qu'à la dispersion, en 1906, de la

collection d'un des plus grands collectionneurs des colonies – Le Roy d'Étioles – il n'existait que deux ou trois timbres du Soudan français ? Quant au célèbre Ferrary, il possédait seulement deux pièces : un 15 centimes usé et un 25 centimes neuf ! Il nous semble en réalité qu'un certain nombre de faux ont circulé, contribuant à faire baisser la cote. Ces deux premiers timbres, selon M. Brizard, receveur à Kayes, sont vite écoulés et il n'y en a plus aucun le 18 juillet 1894. Le trésorier-payeur général fait confectionner entre les mois d'avril et août 1894 un ou deux envois de timbres du Sénégal et dépendances au type *Groupe* afin de permettre l'attente des types *Groupe* spécifiques au Soudan français. En août, la pénurie est bien réelle et les lettres sont affranchies en numéraire. On y appose en noir un

cachet avec la mention suivante : « TAXE PERÇUE : Manque de timbres dans la colonie ». L'indication de la valeur est ajoutée à la plume. Arrivent enfin les premiers type *Groupe* pour lesquels la connaissance des collectionneurs est plus certaine. Le Soudan, une « terre philatélique » qui reste à défricher ? Assurément, nous y reviendrons, tout comme sur l'histoire militaire de ce pays à nul autre pareil. ■

A suivre

Nicolas de Pellinec

Pour aller plus loin :

- Le catalogue *Yvert & Tellier* de 1932
- Le bulletin de la Col.Fra n°95
- *Les oblitérations des bureaux de poste des colonies françaises* de Langlois et Bourselet
- *Le Soudan* par la Société internationale d'histoire postale
- *Le partage de l'Afrique* d'Henri Wesseling
- *L'Empire triomphant* de Gilbert Comte

Noms des bureaux (Soudan français, Sénégal et Niger, Haut-Sénégal et Niger)

Ambidédi, Ansongo, Aribinda, Badougou, Bafoulabé, Bagouko, Bagouko, Bakel (passé au Sénégal), Bamako, Bamako R.P., Bamako-Koulouba, Bamba, Bandiagara, Banfora (passé à la Haute-Volta), Bobo-Dioulasso (passé à la Haute-Volta), Bougouni, Boulal, Boulouli, Boundoubadi, Bourem, Dédougou, Diameu, Diapaga, Diébougou (passé à la Haute-Volta), Diefoula (passé à la Haute-Volta), Dinguira, Dio, Dioubéba, Djenné, Djibo, Dogondoutchi, Dori (passé à la Haute-Volta), Fada N' Gourma (anciennement Haut-Dahomey), Fangala, Foulanguédeu, Gao, Gaoua (passé à la Haute-Volta), Galougo, Gothéi (supprimé), Gombou, Goundam, Issa-Ber, Kabara, Kalé, Kati, Kayes, Kita, Koulikoro, Koulouba, Koury (supprimé), Koutalia, Léré, Madooua (passé au territoire du Niger), Mahina (idem), Médine, Mopti, Mourdiah, Nampala, Nara, Niafunke, Niamey (passé au territoire du Niger), Nioro, Ouagadougou (passé à la Haute-Volta), Ouahigouya, Oualata (créé en 1914), Ouo, Sama, San, Sansanding, Satadougou, Say (précédemment Haut-Dahomey), Segou, Seguiri (passé à la Guinée française), Siguiri (idem), Sikasso, Sofara, Sokolo, Sorbo-Haoussa, Sumpi, Téra, Tombouctou, Toukoto, Yako et Zinder.

